



Projet de « DG Dati » : un premier coup d'arrêt à la réorganisation à marche forcée

Paris, le 11 avril 2025

À l'appel de l'intersyndicale culture, des agents des écoles et d'administration centrale ont envahi le premier groupe de travail sur la réorganisation du pilotage de l'enseignement supérieur culture. L'administration voyait cette rencontre comme une réunion strictement technique. Elle a commencé sous de mauvais auspices : une communication mensongère sur Sémaphore faisant faussement état d'un dialogue social et d'un accompagnement du projet par les organisations syndicales, l'absence de présence politique, une documentation lacunaire arrivée très tardivement empêchant la préparation, et l'absence d'invitation des acteurs de la prévention (inspecteurs Santé Sécurité, médecin du travail, etc.).

Alors que la première demande de l'intersyndicale est la détente du calendrier pour prendre le temps de la concertation sociale, la suspension puis annulation du groupe de travail par l'administration elle-même ce matin montre un coup d'arrêt à leur projet bâclé et à marche forcée.

Les agents et l'intersyndicale sont allés chercher le secrétaire général dans son bureau. Il a exprimé son absence de maîtrise du calendrier mais a accepté deux points qui sont des premières victoires :

- Il recevra les organisations syndicales en début de semaine du 14 au 18 avril 2025
- Il s'est engagé à saisir le cabinet ministériel pour que nos demandes soient entendues

Nous rappelons que cette réforme concerne l'enseignement supérieur et la recherche mais touche aussi aux missions et au devenir des directions concernées : DG2TDC, DGPA, DGCA, DGMIC, services déconcentrés (DRAC, DAC...) et bien sûr les établissements d'enseignement et de recherche. Une réforme de cette ampleur, qui touche autant de services, de personnels entraînerait forcément des conséquences sur les politiques culturelles.

Le dialogue social n'est pas un habillage. C'est une exigence.

Les personnels méritent mieux que des annonces à la hâte et des groupes de travail improvisés. Ils méritent le respect. Le respect de leur engagement, de leur santé, de leurs métiers, et de leur intelligence collective.

Amplifions la mobilisation. C'est notre unité et notre solidarité qui nous protégeront du mépris. La ministre doit assumer sa responsabilité et s'investir en recevant les organisations syndicales.